

**ÉTABLISSEMENT**

**Ville de Draguignan (83)**  
28 Rue Georges Cisson  
83300 Draguignan

**AVIS DE MARCHÉ  
SERVICES****Organisme acheteur**

Ville de Draguignan (83), L'ADMINISTRATEUR DE L'ETABLISSEMENT, 28 Rue Georges Cisson, 83300 Draguignan, pays\_ISO3166\_FRA.  
Tel : +33 494682997. E-mail : carole.cosson@ville-draguignan.fr.

**Adresse(s) internet**

Site du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

**Objet du marché**

Services de mise à jour Wordpress et Joomla dans le cadre de la maintenance des sites internet de la commune

**Lieu d'exécution**

ville de Draguignan

**Caractéristiques****Type de procédure :**

Procédure adaptée.

**Caractéristiques principales :**

Le marché est passé pour une durée d'un an à compter de sa date de notification, soit le 16 août 2025 (ou de sa date de notification en cas de dépassement) éventuellement renouvelable tacitement trois fois par période de 12 mois dans les conditions de l'article R. 2112-4 du Code de la commande publique, sans que sa durée totale ne puisse excéder quatre ans.

Le service attendu doit prévoir la reproduction d'un environnement de production sur un serveur de préproduction, fourni par la ville, suivi des mises à jour de CMS et extension, tests de bon fonctionnement selon un scénario clairement décrit, puis passage en production des mises à jour en cas de bon fonctionnement par le titulaire du marché.

**Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) :**

Le marché est un accord cadre à bons de commandes.

Le montant HT minimum annuel est de 12 000 EUR et le montant HT maximum annuel est de 18 000 EUR.

**Des variantes seront prises en considération : Non****Division en lots : Non****Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**

Vendredi 25 juillet 2025 - 12:00

**Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre**

Durée en jours : 90 (à compter de la date limite de réception des offres).

**Conditions relatives au marché****Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent**

Le règlement des dépenses se fera par mandat administratif suivi d'un virement

- Le délai global de paiement ne pourra excéder 30 jours selon les dispositions de l'article L.2192-10 du Code de la Commande Publique

- Le défaut de paiement dans les délais prévus selon les dispositions des articles L.2192-12 à L.2192-14 du Code de la Commande Publique fait courir de plein droit, et sans autre formalité, des intérêts moratoires au bénéfice du titulaire.

Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points de pourcentage. Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est fixé à 40 euros.

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché**

voir le règlement de la consultation

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature autre que la langue française**

Français.

**Unité monétaire utilisée : Euro.****Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat**

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire (si ces documents ne sont pas déjà demandés dans le cadre du formulaire DC2, ci-après).
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2341-5 du code de la commande publique (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

#### **Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (renseignements à inscrire dans le formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).

#### **Critères d'attribution**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- 1: le prix 20%
- 2: Compétences et qualité des intervenants 40%
- 3: Capacité de communication et d'adaptabilité 40%

#### **Autres renseignements**

##### **Numéro de référence attribué au marché par l'organisme acheteur**

25.062

##### **Renseignements complémentaires :**

le présent marché fait l'objet d'un lot unique

Les variantes ne sont pas autorisées.

##### **Négociations**

Le représentant du pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier les offres remises par tout moyen permettant d'assurer une traçabilité écrite de la négociation (les négociations pourront notamment se dérouler exclusivement par email) et se réserve le droit dans le cas où elle ne recevrait aucune offre à l'issue du délai de remise des offres de consulter directement des fournisseurs.

Par ailleurs le représentant du pouvoir adjudicateur se réserve le droit de ne négocier qu'avec les meilleures offres issues d'un 1er classement au regard des critères de jugement. Le nombre susceptible d'être concernée est laissé à l'appréciation du pouvoir adjudicateur.

Les négociations pourront porter sur une amélioration qualitative et/ou financière de l'offre remise par le candidat.

Le nombre de tour de négociation est laissé à l'appréciation du représentant du pouvoir adjudicateur.

Toutefois, l'acheteur se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation conformément à l'article R. 2123-5 du Code de la commande publique.

##### **Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels**

voir le règlement de la consultation

##### **Conditions de remise des offres ou des candidatures**

voir le règlement de la consultation

#### **Date d'envoi du présent avis**

30 juin 2025